

L'étude paysagère

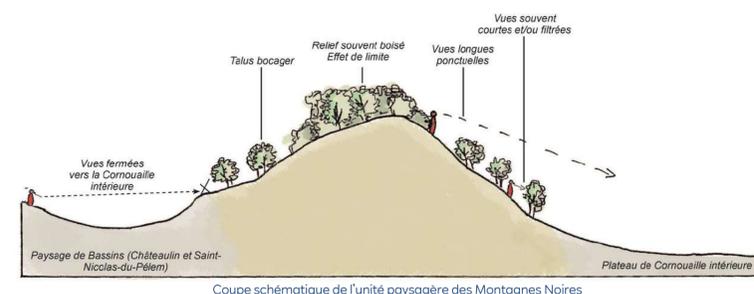
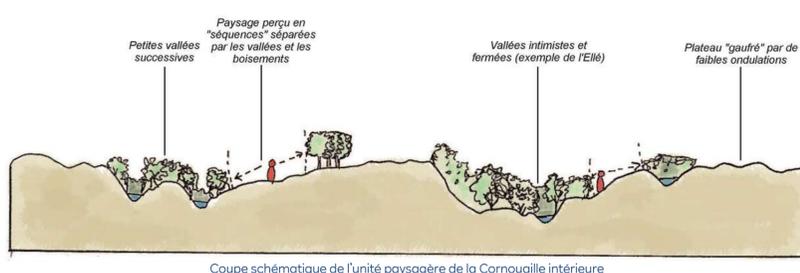
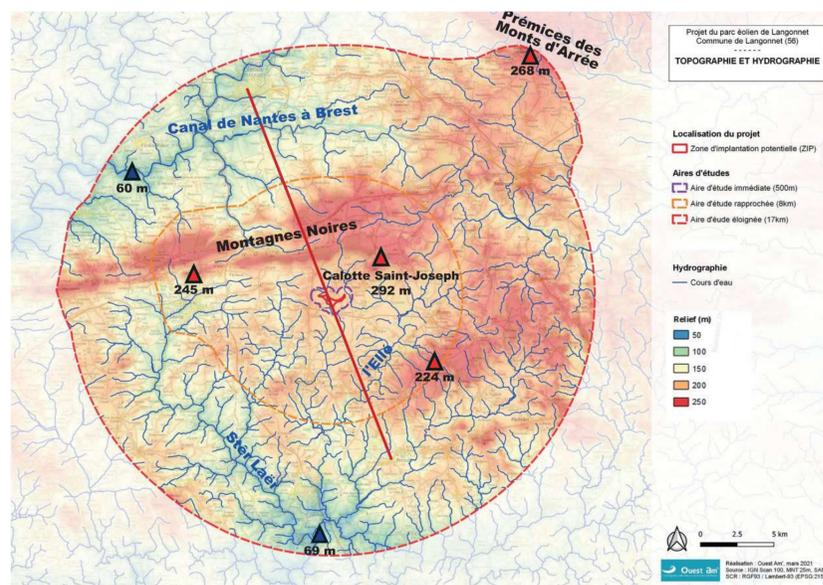
Une démarche paysagère débutant par une analyse de terrain

Des investigations de terrain, réalisées par le bureau d'études Ouest Am', dans un périmètre de 17 km autour du projet ont permis de :

- Définir les caractéristiques propres au contexte paysager local
- Comprendre les perceptions locales et la reconnaissance sociale du paysage
- Mettre en relief les principaux enjeux paysagers
- Identifier les secteurs qui risquent d'être impactés par l'édification du parc éolien

Le paysage se caractérise par un ensemble de reliefs mouvementés marqués par les Montagnes Noires et favorisant les vues courtes.

Deux unités paysagères sont prédominantes sur le territoire : le plateau de Cornouaille intérieure (comportant le projet), et les Montagnes Noires emblématiques.



Conclusions de l'étude paysagère

• Une incidence très limitée sur le paysage touristique et culturel

Le projet s'établit à l'écart des sites touristiques et patrimoniaux du secteur. La quasi-totalité des monuments historiques et sites protégés ne sera pas impactée. L'église de la Trinité ainsi que la chapelle Saint-Nicolas bénéficient de masques végétaux qui limiteront les vues sur les éoliennes. La terrasse surplombant la chapelle Sainte-Barbe n'offre qu'une perception lointaine, filtrée et tronquée. Il n'y aura aucune visibilité depuis l'édifice en lui-même.

Le parc éolien sera visible depuis la Calotte Saint-Joseph, panorama local. Le projet s'insère de façon cohérente avec le parc éolien du Bois Conveau sur les flancs des Montagnes Noires. RWE s'engage par ailleurs à installer un panneau pédagogique sur l'énergie éolienne et son insertion dans le paysage au niveau de la Calotte Saint-Joseph.

• Des visibilitées limitées aux habitations les plus proches, grâce au contexte bocager

Les villes et bourgs du périmètre d'étude ne seront pas soumis à des perceptions du parc éolien, excepté une légère perception à l'est de Langonnet. Le projet bénéficie du paysage de bocage, plutôt favorable à l'intégration des éoliennes grâce au rôle de filtre visuel des haies.

Seuls les hameaux à proximité du projet seront soumis à des perceptions du parc éolien. Pour réduire celles-ci, RWE s'engage à mettre en œuvre des plantations de haies pour les riverains qui le souhaitent et ayant une vue sur le parc éolien.

• Un secteur avec peu de parcs éoliens : une absence d'effets de saturation

Le parc éolien du Bois Conveau, d'une faible hauteur, est le seul parc en projet dans le secteur rapproché. Le projet de Langonnet ne créera donc pas d'effet d'encerclement, et les points de vue avec une visibilité sur les deux parcs seront très limités, même au plus proche de ceux-ci.

Photomontages

Le Drouloué (route d'accès sud)



La route d'accès du lieu-dit est bordée par une parcelle agricole ouverte et vallonnée en vis-à-vis du parc éolien de Langonnet. Les 3 éoliennes s'insèrent dans une ligne cohérente avec les effets de vallonnement. La prégnance des machines est forte mais elles sont légèrement tronquées par le relief en partie basse. Il est à noter que les habitations sont plus en retrait et entourées d'une ceinture de végétation qui permet d'atténuer les perceptions. L'impact depuis ce point de vue sur la route d'accès au hameau est fort. Toutefois, l'incidence du projet sur les habitations du hameau apparaît modérée compte tenu des épais masques végétaux établis dans les jardins et abords de ce groupement d'habitations.

Kerbescontez



Le hameau se situe dans un contexte bocager dense. Les haies hautes qui entourent la route d'accès camouflent complètement les éoliennes E2 et E3. Seule E1 est visible, légèrement filtrée par la végétation. Le rapport d'échelle est favorable avec les éléments de végétation. Il est à noter que les habitations sont localisées à l'arrière de plusieurs rideaux de végétation permettant d'atténuer les perceptions. L'impact est modéré dans l'axe de la route.

Leurven (nord)



La végétation qui entoure le hameau, ainsi que les effets de relief limitent la perception des éoliennes. E1 est presque entièrement masquée par des conifères, seuls de légers bouts de pales apparaissent. Néanmoins, le bâti peu dense et les discontinuités de végétation entraînent des porosités laissant apparaître assez distinctement les éoliennes E2 et E3. La vue sur E2 et E3 est filtrée et tronquée et leur échelle n'est pas défavorable. L'impact est fort.

Kermat (nord)



Le hameau est entouré d'une importante ceinture de végétation. L'éolienne E1 est entièrement masquée. E2 est presque entièrement camouflée derrière le bâti et le rideau de végétation, seuls des bouts de pales émergent au-dessus du bâti. E3 est plus visible, mais tronquée en partie basse par la végétation, le rapport d'échelle n'est pas défavorable, sauf pour E3 qui est plus prégnante. L'impact est modéré.

Photomontages

Colléty



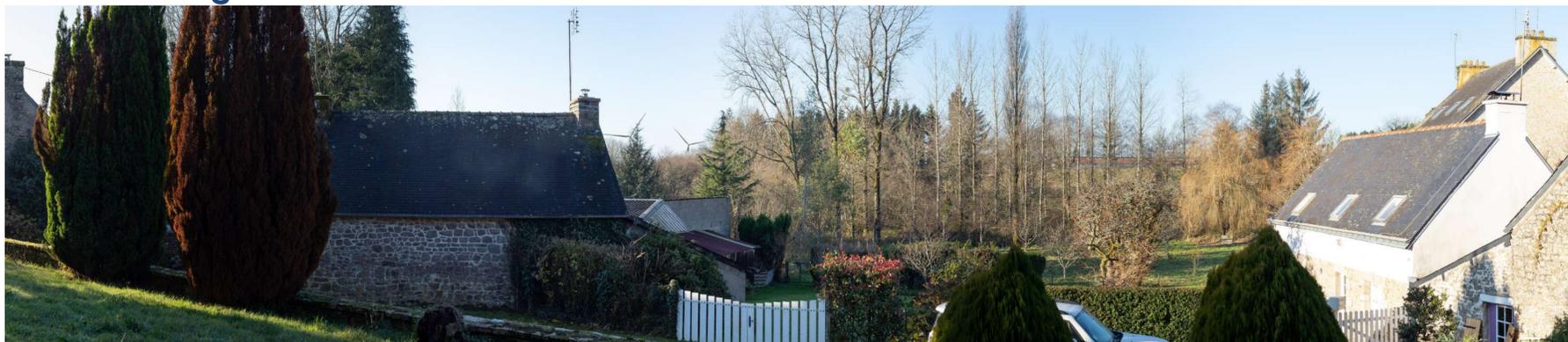
Le bocage et les boisements présents permettent de tronquer les éoliennes en partie basse. Les trois éoliennes s'insèrent en une ligne régulière. Néanmoins, le rapport d'échelle apparaît globalement déséquilibré entre les éoliennes et le bocage, l'impact est fort depuis cette route d'accès au lieu-dit.

Coët Lenn



Le hameau est bordé par des parcelles agricoles ouvertes et vallonnées. Les éoliennes sont toutes visibles et s'implantent suivant une ligne régulière cohérente avec le relief. Une ligne électrique traverse déjà ce paysage et se superpose avec E3. Les éoliennes dominent les boisements mais leur rapport d'échelle est cohérent par rapport à la ligne électrique. Depuis ce point de vue, l'impact est fort du fait de l'importante ouverture des parcelles agricoles et de l'absence d'obstacles visuels. Il est à noter en revanche que l'habitation établie quelques mètres plus à l'ouest bénéficie d'une haie arborée en fond de jardin (visible à droite sur ce panorama) réduisant ainsi la prégnance des machines.

Abords de l'église de La Trinité



L'église est sur un point haut mais de nombreux rideaux boisés s'étendent en vis-à-vis de la zone d'étude. Ainsi, E1 est totalement masquée tandis que seuls les rotors de E2 et E3 apparaissent derrière les boisements. Les éoliennes sont peu prégnantes et se confondent avec la végétation. L'impact et la visibilité depuis le monument sont modérés.

Calotte Saint Joseph



La Calotte Saint-Joseph est un sommet s'élevant à 292 mètres d'altitude et d'où l'on dispose d'un panorama à 360°. En direction du sud et du sud-ouest, la vue s'étend très profondément. Au pied de la colline, on aperçoit le bourg de La Trinité et son église classée. Le panorama s'organise en séquences, au sud : fond plat, très bocager et boisé ; au sud-ouest : campagne semi-bocagère et cultivée ; au nord : montagnes noires aux sommets doux et boisés.

L'impact visuel est fort et une covisibilité patrimoniale indirecte s'établit avec l'église de la Trinité. Néanmoins, le caractère linéaire, régulier et relativement condensé du parc éolien, constitué de seulement 3 éoliennes, permet sa bonne intégration dans le panorama. Le parc est axé sur un secteur de densité bocagère moindre, avec de larges îlots cultivés qui contrastent avec des zones au bocage beaucoup plus dense. Le parc éolien s'inscrit ici comme point focal et contribue positivement à révéler les contrastes du paysage et à animer le panorama. Par ailleurs, il est à noter que depuis ce belvédère, l'objet éolien est déjà présent avec notamment les 4 éoliennes du parc (autorisé) de Bois Conveau, établies sur les crêtes des montagnes noires aux altitudes plus élevées que le site d'implantation du parc de Langonnet.